

PERMIS D'AFFAIRES

SECTION 1

1. ADRESSE CIVIQUE DU COMMERCE : _____
 Il s'agit d'un service à domicile

2. RAISON SOCIALE (NOM) DU COMMERCE : _____
 - a) Courriel : _____
 - b) Site Internet : _____

3. BUT DE LA DEMANDE :
 Nouveau commerce
 Renouvellement
 *Aucune modification n'a été réalisée, veuillez passer à la section 3
 Ajout de nouvelle(s) activité(s) à un commerce
 Déménagement
 Changement de propriétaire
 Agrandissement ou réduction de la superficie occupée par une activité commerciale
 Usage additionnel
Description si usage additionnel : _____

SECTION 2

4. DESCRIPTION DÉTAILLÉE DE VOTRE COMMERCE ET DE SES ACTIVITÉS : _____

5. PROPRIÉTAIRE DE L'IMMEUBLE :
 - a) Nom : _____
 - b) Adresse : _____
 - c) Ville, province : _____
 - d) Code postal : _____
 - e) Téléphone : _____ Cellulaire : _____
 - f) Courriel : _____

6. PROPRIÉTAIRE DE LA PLACE D'AFFAIRES :
 Identique au propriétaire de l'immeuble
 - a) Nom : _____
 - b) Adresse : _____
 - c) Ville, province : _____
 - d) Code postal : _____
 - e) Téléphone : _____ Cellulaire : _____
 - f) Courriel : _____ Courriel de l'entreprise : _____

7. DEMANDEUR :
 Identique au propriétaire de la place d'affaires
 - a) Nom : _____
 - b) Adresse : _____
 - c) Ville, province : _____
 - d) Code postal : _____
 - e) Téléphone : _____ Cellulaire : _____
 - f) Courriel : _____
 - g) Lien du demandeur : _____

SECTION 3

Veillez prendre note que toute modification apportée à votre requête peut nécessiter une nouvelle approbation municipale. Veuillez vérifier avec l'officier responsable.

Je certifie que les renseignements inscrits dans la présente déclaration sont, à tous égards, vrais, exacts et complets. Cette déclaration a la même force et le même effet que si elle était faite sous serment et en vertu de la Loi sur la preuve au Canada.

Je voudrais inscrire mon commerce au registre des entreprises du site Web de la Municipalité de Val-des-Monts (Veuillez compléter la section 4 du présent formulaire).

NOM EN LETTRES MOULÉES : _____

SIGNATURE : _____ DATE : _____

DÉLAI DE DÉLIVRANCE DU PERMIS D'AFFAIRES

Dans un délai d'au plus 30 jours de la date à laquelle l'ensemble des documents exigés sont présentés et que le tarif est payé, l'officier responsable doit émettre le permis d'affaires ou, dans le cas contraire, la Municipalité doit faire connaître au demandeur son refus par écrit et le motiver.

VALIDITÉ D'UN PERMIS D'AFFAIRES

Un permis d'affaires est valide à compter de sa date de délivrance jusqu'au 31 décembre de la même année.

Tout changement apporté aux renseignements contenus dans un permis d'affaires, autre que lors de la validation annuelle, requiert la délivrance d'un nouveau permis d'affaires.

SECTION 4

Inscription du commerce au registre des entreprises du site Web de la Municipalité de Val-des-Monts. Veuillez inscrire la description que vous désirez voir apparaître.

27. VERSION FRANÇAISE :

28. VERSION ANGLAISE :
